

---

## CONFÉRENCE D'OCTOBRE

Il est à noter qu'il n'est **pas nécessaire** de nous faire parvenir une **demande pour assister** à la conférence du mois d'octobre. Cependant, vos **réclamations de dépenses ainsi que pièces justificatives doivent être acheminées à Monsieur Cetus David** et **reçues** au **bureau des Ressources humaines** d'ici le (deux semaines après la conférence - date à déterminer).

Veillez également noter que nous accepterons qu'une **copie originale** du formulaire «**Réclamation des dépenses de déplacement**» (F280-1A), ainsi qu'une **copie originale des pièces justificatives**.

**Veillez noter qu'aucune réclamation reçue (deux semaines après la conférence - date à déterminer) ne sera payée.**